

L'année suivante, en 1610, Champlain accompagna de nouveau les Montagnais et les Algonquins dans une expédition contre les Iroquois.

La rencontre eut lieu le 19 juin, près de la rivière des Iroquois.

“Cependant, dit Champlain, après avoir fait demie lieue, en traversant la rivière tous les sauvages mirent pied à terre et abandonnant leurs canots prirent leurs *rondaches*, arcs, flèches, massues et épées, qu'ils amanchent au bouts de grands bâtons et commencèrent à prendre leur course dans les bois” (*Les Voyages du sieur de Champlain*).

Champlain ne décrit pas dans son récit les boucliers ou rondaches des Iroquois, Hurons, Montagnais ou Hurons, mais à la fin de son livre il donne une carte géographique de la Nouvelle-France, avec des gravures sur bois, de sauvages, de fruits, de légumes, de poissons, etc, du pays. L'une de ces gravures représente très exactement un Montagnais portant son bouclier ou rondache attaché au bras droit.

Voyons maintenant ce que les premiers missionnaires de la Nouvelle-France ont dit des boucliers des Sauvages.

Le Père Gabriel Sagard, dans son *Grand voyage du pays des Hurons* (publié en 1632), parlant des armes des Sauvages, écrit :

“Pour leurs armes, ils ont la massue et l'arc, avec la flèche empennée de plumes d'aigles, comme les meilleures de toutes, et à faute d'icelle ils en prennent d'autres. Ils y appliquent aussi fort proprement des pierres tranchantes collées au bois, avec une colle de poisson très forte, et de ces flèches ils en emplissent leurs carquois, qui est fait d'une peau de chien passée, qu'ils portent en écharpe. Ils portent aussi de certaines armures et cuirasses, qu'ils appellent *aquientor*, sur leur dos, et contre les jambes, et autres parties du corps, pour se pouvoir défendre des coups de flèches : car elles sont faites à l'épreuve de ces pierres aiguës ; et non toutefois de nos fers de Kébec, quand la flèche qui en est accommodée sort d'un bras raide et puissant comme est celui d'un Sauvage ; ces cuirasses sont faites avec des baguettes blanches, coupées de mesure, et serrées l'une contre l'autre, tissues et entrelacées de cordelettes, fort durement et proprement, puis la rondache ou pavois, et l'enseigne ou drapeau, qui est (pour le moins ceux que j'ai vus) un morceau d'écorce rond, sur lequel les armoiries de leur ville ou province sont dépeintes et attachées au bout d'une longue baguette, comme une cornette de cavalerie.”